

## Le Projet Stratégique innovant du CRIR « Laboratoire Vivant de réadaptation au centre commercial » Appel de bourses pour étudiants<sup>1</sup> des cycles supérieurs 2014-2015

### Membres institutionnels :

- Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
- Centre de réadaptation Constance-Lethbridge
- Hôpital juif de réadaptation
- Institut Nazareth et Louis-Braille
- Institut Raymond-Dewar
- Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de- Montréal

### Membres partenaires :

- Centre de réadaptation Le Bouclier
- Centre de réadaptation de l'Estrie
- Centre de réadaptation Mab-Mackay

### Membres affiliées :

- Université de Montréal
- Université du Québec à Montréal
- Université McGill

### Remerciements :

Fonds de recherche du Québec  
- Santé

## 1. Description

Le **Laboratoire Vivant de Réadaptation au centre commercial** constitue le premier projet de recherche interdisciplinaire explorant les principaux obstacles physiques et psychosociaux à la participation sociale et à l'inclusion des personnes vivant avec une déficience physique, et ce dans l'environnement d'un centre commercial considéré comme un « laboratoire vivant ».

Le projet du **Laboratoire vivant de réadaptation** comporte trois grands volets de recherche :

- Le **volet 1** est exploratoire et vise à développer une compréhension des individus et de leurs interrelations lorsqu'ils interagissent dans le contexte social et physique du centre commercial.
- Dans le **volet 2**, du matériel technologique, des logiciels ainsi que des outils et trousseaux d'évaluation seront créés et/ou évalués dans les laboratoires scientifiques, à l'aide de techniques incluant comme des environnements virtuels, entre autres.
- Le **volet 3** vise l'implantation de ces différents outils, trousseaux et dispositifs technologiques au centre commercial, ainsi que l'évaluation de leurs impacts sur la participation et l'inclusion sociale.

Nous offrons des bourses aux étudiants actuellement inscrits au doctorat ou au post-doctorat qui mène ou souhaite mener un projet directement lié à au moins un des trois principaux volets de recherche du Laboratoire vivant de réadaptation pendant l'année 2014-2015 (de septembre 2014 à août 2015).

## 2. Admissibilité

Les candidats pour ces bourses doivent :

- 1) Démontrer le lien entre leur projet et un ou plusieurs volets de recherche du Laboratoire vivant de réadaptation.
- 2) Être actuellement inscrits (à temps plein ou à temps partiel) dans un programme de doctorat ou pour un post-doctorat ou planifier débuter en septembre 2014, dans l'une des universités affiliées au CRIR (Université de Montréal, Université McGill, UQAM).
- 3) Être supervisés par un chercheur du CRIR.
- 4) Ne pas détenir actuellement une bourse d'études complète (p.ex. un montant équivalent du FRQS, du CRSNG, du CRSH ou des IRSC, etc.), mais démontrer avoir appliqué auprès d'autres organismes de financement OU justifier pourquoi aucune application n'a été soumise.

<sup>1</sup> Dans ce document, l'emploi du masculin générique désigne aussi bien les femmes que les hommes et a pour but d'alléger le texte.

### 3. Évaluation

Des chercheurs du CRIR évalueront les demandes selon les critères suivants:

- Clarté des objectifs, logique et méthodologie
- Contributions attendues aux objectifs généraux du Laboratoire vivant de réadaptation
- Pertinence des objectifs d'apprentissage
- CV (publications, conférences, prix et distinctions)

De plus, la priorité sera accordée aux candidats qui montrent que:

- Leur équipe de supervision (superviseurs, co-superviseurs, membres du comité avisé) incluent plus d'un chercheur du CRIR
- Leur projet utilisera l'infrastructure du centre commercial
- Leur projet implique une collaboration avec un des partenaires du projet du Laboratoire vivant de réadaptation

### 4. Montant des bourses

Bourses de doctorat (Ph.D.) de **10 000 \$**

Bourses postdoctorales de **15 000 \$**

### 5. Documents à fournir pour présenter une demande

Les candidats doivent soumettre les documents suivants en collaboration avec leur superviseur/directeur de recherche:

- Le formulaire de demande avec les informations personnelles requises.
- Un résumé d'une page maximum décrivant le projet de recherche qui est lié directement au Laboratoire vivant de réadaptation.
- Une lettre d'une page décrivant les objectifs d'apprentissage spécifiques du projet, la manière dont le projet peut contribuer à promouvoir les objectifs du Laboratoire vivant, ainsi que ce que les fonds permettront d'accomplir.
- Une lettre du directeur ou superviseur appuyant la demande du candidat.
- Un court CV.

### 6. Conditions liées à l'octroi d'une bourse du Laboratoire vivant de réadaptation

Cette bourse sont non transférables.

Les étudiants qui recevront une bourse devront soumettre un rapport d'étape d'une page à la fin de leur période de financement, décrivant:

1. Les objectifs d'apprentissage spécifiques du projet
2. L'échéancier du projet
3. Les résultats obtenus ou attendus.

**Date limite pour la soumission des demandes : 18 juillet 2014**

Tous les documents de la demande devront être soumis par courriel à la gestionnaire du projet en indiquant comme « objet » : **Concours de bourses du Laboratoire vivant de réadaptation 2014-2015**

**Delphine Labbé, Gestionnaire du PSI**

[psi.coordinator@gmail.com](mailto:psi.coordinator@gmail.com)